



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Au-fil-des-jours,3137>

Chronique

Au fil des jours

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 2010 à nos jours - Année 2011 - N° 1126 - décembre 2011 -

Date de mise en ligne : mercredi 7 mars 2012

Date de parution : décembre 2011

Description :

Jean-Pierre Mon voit une avancée au CJD et du courage chez un juge américain, mais rien de positif chez nos "partis de gouvernements" !

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Le "rêve" du CJD

Le Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprises (CJD) a été créé en 1936. Il compterait aujourd'hui 4.000 membres. Il vient de présenter douze propositions pour 2012, dans un "petit livre bleu" intitulé Objectif Oïkos [1].

Nous nous y sommes d'autant plus intéressés que nous avons été en contact avec le CJD, il y a quelque 15 ou 20 ans, et que nous lui avons fait part de nos propositions d'une économie distributive. Je ne me souviens pas comment s'étaient terminés nos échanges.

Mais je constate que, selon les mots de son président, Michel Meunier, ils présentent leurs propositions dans « la vision d'une société solidaire et d'une économie au service de l'homme ». Ajoutant, en effet, que « la crise impose de réveiller les consciences, de changer d'air, d'ère et d'aire » ; le système étant « à bout de souffle », il faut, écrit-il, inventer un autre modèle, fondé sur « le bonheur de la personne humaine ». Parmi les propositions-clés du CJD :

" une taxe sur l'actif net [2] (TAN) qui remplacerait totalement ou partiellement les impôts actuels, qui serait acquittée par les personnes physiques et par les actionnaires des entreprises à un taux de 1,25% et qui pourrait rapporter 115 milliards d'euros en 2012 ;

" une allocation universelle mensuelle de 400 euros par mois (200 euros pour les mineurs), versée sans conditions à chacun de la naissance à la mort.

" et la suppression de l'argent liquide pour « lutter contre les fléaux de la drogue, de la corruption et du travail non déclaré ».

Voilà donc des avancées vers l'économie distributive. Et bien entendu, le journaliste qui a fait la recension [3] de ce petit livre bleu, a péremptoirement conclu « c'est juste un rêve ».

Il est vraiment très difficile de sortir des sentiers battus !

Toujours des rustines

Les sentiers battus ce sont ceux que continuent à suivre les partis politiques français [4] malgré l'accroissement continu du chômage.

Sarkozy et ses godillots de l'UMP ne rêvent que d'enterrer les 35 heures, source de tous les maux de la France, et de travailler plus. Son ministre de l'emploi propose un plan d'action renforcé pour l'emploi, mais il n'annonce aucune nouvelle mesure et ne prévoit aucun crédit supplémentaire (en baisse de 12%) pour la politique de l'emploi ! Quant à Olivier Carré, chargé de l'économie à l'UMP, il veut tout simplement « réactiver les dispositifs qui ont fait leur preuve, comme le chômage partiel et les contrats aidés » !

Côté PS, on en est encore au credo simpliste : relancer l'emploi pour relancer la croissance. La suppression de la détaxation des heures supplémentaires et le développement massif du temps partiel (comme le fait l'Allemagne avec des emplois à un euro ???) devraient permettre d'améliorer l'emploi.

Les propositions d'Europe Écologie Les Verts sont un peu plus originales : créer 600.000 emplois verts avec la « transition écologique » et la réduction du temps de travail, augmenter les allocations versées aux chômeurs en fin de droits, et régir le temps partiel subi par des contrats de travail à durée indéterminée, avec une durée minimale de 120 heures par mois.

Quant au Modem, il propose de promouvoir le label "made in France" auprès des consommateurs et de développer les contreparties au RSA avec des heures de travail rémunérées dans les collectivités locales et les associations.

Moeurs judiciaires américaines

Jed Rakoff est Juge à la cour du district de New York où sont déférées la plupart des affaires financières de Wall Street. Après s'être attaqué à la Banque of America (BOA) qui, en 2009, avait "oublié" de signaler à ses actionnaires qu'elle avait versé 3,6 milliards de dollars de primes à ses cadres, il s'en prend maintenant à l'autre banque américaine de dépôts, Citygroup. Il s'agit d'un compromis que cette banque a passé avec la Commission SEC [5] : suivant un procédé, devenu un classique de la crise, Citygroup avait fortement incité (pour environ un milliard de dollars) ses investisseurs à acheter des produits financiers pourris, pendant qu'elle-même, pour son propre compte, pariait sur leur effondrement. Citygroup propose de reverser 285 millions de dollars, dont 190 en indemnités à ses clients floués et 95 en pénalités à la SEC. Le juge Rakoff estime que ce compromis est un nouveau scandale et demande pourquoi la SEC accepte cette transaction, « son intérêt n'est-il pas de mettre au jour la vérité ? » Ce type de procédure est courant aux États-Unis. Mais la banque n'accepte de payer qu'à condition que la SEC reconnaisse qu'elle n'a commis aucune infraction ! Le juge demande donc pourquoi la banque paie, si elle n'a pas commis de faute, et pourquoi la SEC accepte cette hypocrisie ? Allant plus loin, le juge demande à la SEC pourquoi, depuis dix ans, aucune de ses plaintes contre un grand de la finance n'a jamais été jugée et pourquoi transige-t-elle chaque fois qu'elle découvre un délit ?

Depuis 1996, sur les 51 cas où la SEC a engagé des poursuites pour fraude contre un grand opérateur financier, aucune n'a jamais fait l'objet d'un procès. Le scénario est chaque fois le même que dans celui de la BOA et les banques ont toutes récidivé sans problème. C'est sans doute la justice exemple dont rêve Sarkozy !

[1] Oïkos en Grec = la maison, ici- le bien commun.

Au fil des jours

[2] L'actif net représente la valeur comptable des capitaux propres. C'est la différence entre l'actif de l'entreprise et le total de ses dettes.

[3] Le Monde, 25/11/2011.

[4] Le Monde, 2/12/2011.

[5] Security and Exchange Commission = organisme fédéral américain de réglementation et contrôle des marchés financiers.